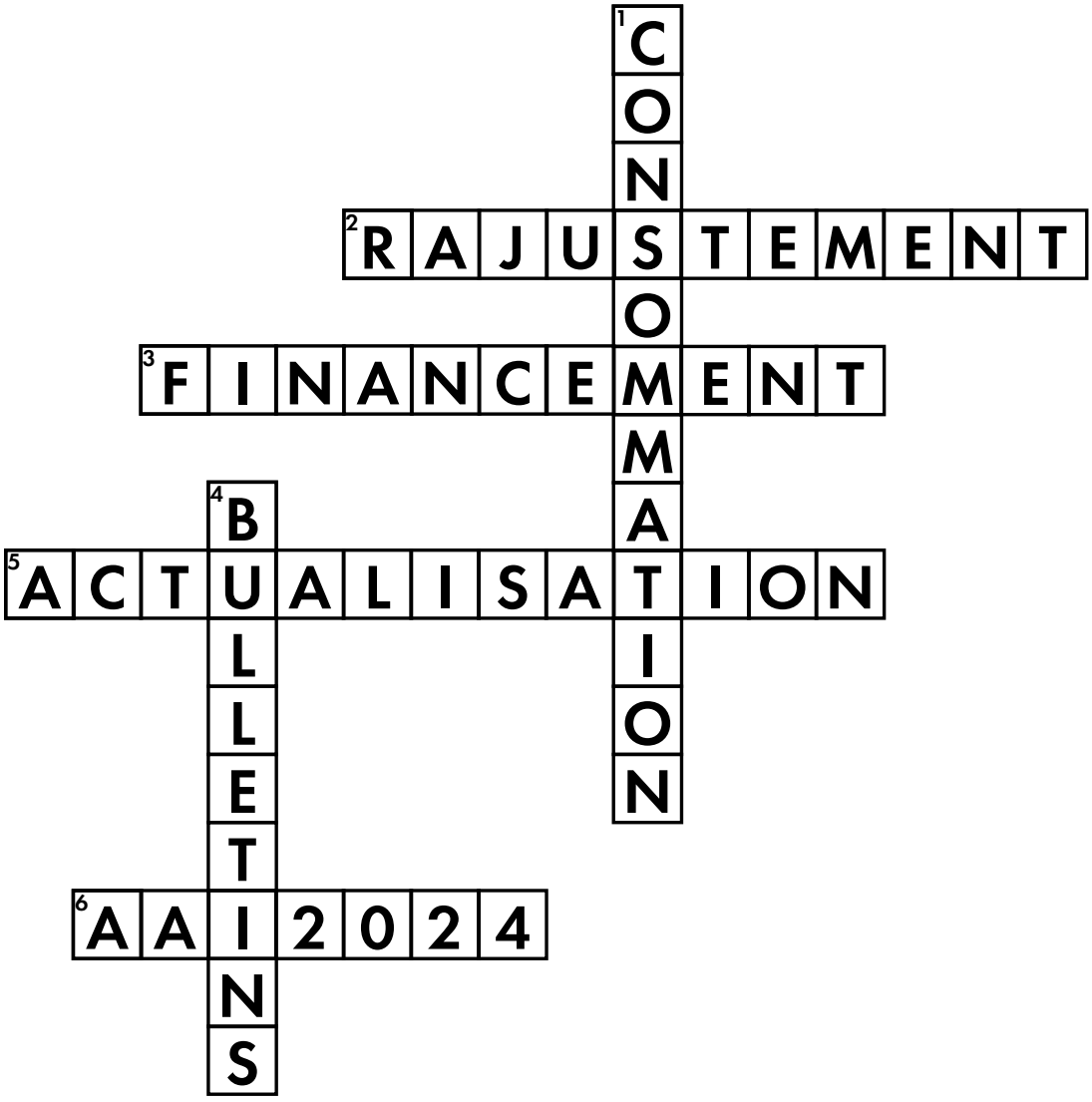
RÉGIME DE PENSION DES
Enseignants
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

LE TEMPS D'UNE PAUSE : LES RÉPONSES



Verticalement

1. Le RCV est basée sur l'augmentation de l'indice des prix à la **CONSOMMATION** tel que déterminé par Statistique Canada.

4. En visitant le site rpenb.ca/index, vous trouverez un inventaire des **BULLETINS** du RPENB.

Horizontalement

2. Le moyen par lequel le RPENB aide ses participants à faire face à l'inflation est appelé un **RAJUSTEMENT** au coût de la vie (RCV).

3. Le taux de **FINANCEMENT** du RPENB est une mesure de la santé financière du Régime.

5. Le taux d'**ACTUALISATION** cible est le taux de rendement des placements que le Régime doit obtenir de manière prudente à long terme.

6. Un enregistrement de l'assemblée annuelle d'information 2024 du RPENB est disponible au rpenb.ca/**AAI2024**.